

Monsieur Bruynoghe était estimé et... quelque peu craint. Durant ses leçons nul n'aurait osé remuer bras ni patte car on savait que la moindre incartade vaudrait au coupable, au jour du règlement des comptes, un interrogatoire particulièrement fouillé sur la question qui était exposée lors de la faute. Ce cas mis à part, Monsieur Bruynoghe faisait oublier à l'examen sa sévérité de l'année et ne « busait » que les cancres qui avaient surabondamment fait la preuve de leur ignorance.

Il était considéré à juste titre comme un chercheur opiniâtre et d'une probité scientifique absolue. Les étudiants qui fréquentaient son laboratoire savaient que tous leurs travaux seraient contrôlés par lui point par point. Ils savaient aussi qu'aux concours universitaires leurs mémoires seraient défendus par leur patron avec véhémence si c'était nécessaire. Aussi ceux qui aspiraient à faire une carrière scientifique s'efforçaient-ils d'être admis à travailler sous sa direction. L'Institut de bactériologie de Louvain a été une pépinière de lauréats des concours universitaires.

A côté de la bactériologie et de l'hygiène, Monsieur Bruynoghe s'était vu imposer le cours d'anatomie pathologique. Il ne semblait lui porter qu'un intérêt fort limité et faisait sa leçon le samedi en fin de matinée devant un public, faut-il le dire, très clairsemé.

En troisième doctorat on retrouvait encore Monsieur Bruynoghe pour le cours de médecine légale. Sa grande expérience de la pathologie criminelle et la richesse de ses souvenirs personnels rendaient ces leçons particulièrement captivantes.

Auteur de travaux scientifiques nombreux et de haute valeur, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, membre du conseil d'administration de l'École de médecine tropicale, chargé de missions fort importantes au Congo, Monsieur Bruynoghe a grandement fait honneur à l'Université et en toutes circonstances il a vaillamment soutenu les étudiants de Louvain.